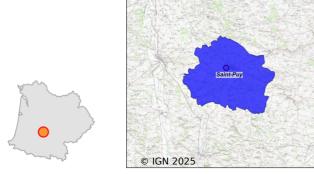
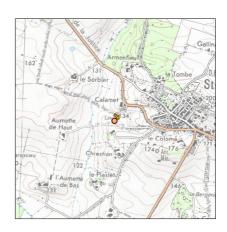


Système d'assainissement 2023 ST PUY 2 Réseau de type Séparatif





Station: ST PUY 2

Code Sandre 0532404V002

Nom du maître d'ouvrage SIAEP DE LA REGION DE CONDOM-CAUSSENS

Nom de l'exploitant -

Date de mise en service août 2020

Date de mise hors service

Niveau de traitement Secondaire bio (Ntk)

Capacité 300 équivalent-habitant

Charge nominale DBO5 18 Kg/j Charge nominale DCO 36 Kg/j Charge nominale MES 27 Kg/j Débit nominal temps sec 45 m3/j

Débit nominal temps pluie -

File 1: Prétraitements, Filtres plantés, Zone intermédiaire avant rejet

Filières BOUE Filières ODEUR

Coordonnées du point de rejet 495 492, 6 311 849 - Coordonnées établies (précision du décamètre)

(Lambert 93)

Milieu récepteur Rivière - Le Moras







Chronologie des raccordements au réseau

Raccordements communaux

100% de Saint-Puy depuis 1964

Observations SDDE

Système de collecte

Présence d'eaux claires par temps de pluie.

Absence d'eaux claires par temps sec.

Un poste de relevage est présent sur le réseau.

Station d'épuration

Charge hydraulique 83% et organique 50%.

La station a été mise en service en 2020.

Le système de bâchée et les compteurs de bâchées fonctionnent correctement.

Les roseaux sont bien développés (grands et denses) pour une station récente.

La zone de rejet végétalisée (ZRV) est constituée d'une retenue d'eau.

Le niveau d'eau de la Zone de Rejet Végétalisée pourrait être augmenté dans le but de lutter contre les plantes et éviter un excès de végétation.

Sous produits

Les boues accumulées sur les filtres doivent être extraites tous les 10 ans à 100 % d'occupation de la station. Cette opération n'est pas d'actualité car la station d'épuration est récente.

Données chiffrées

Les données présentées ci-dessous peuvent provenir des différentes STEP suivantes, liées au même système de collecte :

0532404V001 ST PUY

Tableau de synthèse

Paramètre	Pollution entrante			Rendement	Pollution sortante	
	Charge	Capacité	Concentration		Charge	Concentration
VOL	$21,9 \text{ m}3/\mathrm{j}$	49 %			$21.9~\mathrm{m}3/\mathrm{j}$	
DBO5	$2,2~{ m Kg/j}$	12 %	100 mg/l	95 %	$0.1~{ m Kg/j}$	5 mg/l
DCO	$5,5~{ m Kg/j}$	15 %	250 mg/l	83 %	$0.9~{ m Kg/j}$	$42~\mathrm{mg/l}$
MES	$2~{ m Kg/j}$		90 mg/l	95 %	$0.1~{ m Kg/j}$	4,1 mg/l
NGL	$1,3~\mathrm{Kg/j}$		60 mg/l	-12,9 %	$1,5~\mathrm{Kg/j}$	68 mg/l
NTK	$1,3~{ m Kg/j}$		60 mg/l	92 %	$0.1~{ m Kg/j}$	4,6 mg/l
PT	$0.1~\mathrm{Kg/j}$		5,5 mg/l	-25 %	$0.2~{ m Kg/j}$	6,8 mg/l







Problèmes rencontrés en 2023

Problèmes liés...

à la collecte des effluents	Non
à l'atteinte des performances européennes	Non
à l'autosurveillance	Non
à l'exploitation des ouvrages	Non
à la production des boues	Non
à la vétusté	Non
à la destination des sous-produits	Non

Accès aux données

Les données historiques sont disponibles en téléchargement depuis la thématique "Usages et pressions polluantes domestiques et urbaines" ou sous forme d'archive depuis le catalogue de données du SIE du Bassin Adour Garonne (http://adour-garonne.eaufrance.fr).

 $Acc\'{e}s \`{a} la fiche du Portail d'information sur l'assainissement collectif : https://assainissement.developpement-durable.gouv.fr/pages/data/fiche-0532404V002$



